

Exercice 20 23

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	€		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€	
Achats stockés (matières premières, autres)	€		73 - Dotation et produits de tarification	€	
Achats d'études et de prestations de services	€		74 - Subventions d'exploitation (13)	€	
Achats de matériel, équipements et travaux	€		État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€			€	
Achats de marchandises	€			€	
Autres achats	€		Région(s)	€	
61 - Services extérieurs	€			€	
Sous-traitance générale	€		Département(s)	€	
Redevances de crédit-bail	€			€	
Locations mobilières et immobilières	€			€	
Charges locatives et de copropriété	€			€	
Entretien et réparations	€			€	
Primes d'assurances	€		TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	6000	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	€		Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)	€	
62 - Autres services extérieurs	€		Territoire Marseille-Provence	€	
Personnel extérieur	€		Territoire du Pays d'Aix	€	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€		Territoire du Pays Salonais	€	
Publicité, information et publications	€		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	€	
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€		Territoire Istres-Ouest Provence	€	
Déplacements, missions et réceptions	545	€	Territoire du Pays de Martigues	€	
Frais postaux et de télécommunications	€		Communes	€	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	€			€	
63 - Impôts et taxes	€		Organismes sociaux (détailler) :	€	
Impôts et taxes sur rémunérations	€		Fonds européens	€	
Autres impôts et taxes	€		L'agence de services et de paiement	€	
64 - Charges de personnel	€		Autres établissements publics	€	
Rémunérations du personnel	6909	€	Aides privées	€	
Charges sociales	€		75 - Autres produits de gestion courante	€	
Autres charges de personnel	€		Dont cotisations, dons manuels ou legs	€	
65 - Autres charges de gestion courante	€		76 - Produits financiers	€	
66 - Charges financières	€		77 - Produits exceptionnels	€	
67 - Charges exceptionnelles	€		78 - Reprises sur amortissements provisions	€	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	€		79 - Transfert de charges	€	
69 - Impôts sur les bénéficiaires	€				
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	1118	€	autofinancement CERPAM	2572	€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	8572	€	TOTAL DES PRODUITS	8572	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	€		87 - Contributions volontaires en nature	€	
Secours en nature	€		Bénévolat	€	
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€		Prestation en nature	€	
Personnel bénévole	€		Dons en nature	€	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	8572		TOTAL GENERAL DES PRODUITS	8572	

Fait à : Manosque

Le 12/10/2022

Cachet de l'association

Signature du Président



¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics doivent être déclarées sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectifs très soutenus. Le bilan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription au compte d'engagement dans le « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

